

Auch, le 9 octobre 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Sécurité Civile : le Département, partenaire employeur du SDIS 32 avec 46 agents Sapeurs-Pompiers Volontaires**

Le Conseil départemental du Gers a réaffirmé récemment son rôle de partenaire employeur aux côtés des Sapeurs-Pompiers Volontaires, en réunissant l'ensemble de ses agents pompiers volontaires à l'hémicycle du Département, en présence de Philippe Dupouy, président du Conseil départemental, de Bernard Gendre, président du SDIS 32, et du colonel hors-classe Jean-Louis Ferres, directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours.

L'occasion de remettre à l'honneur la convention qui le lie au Service départemental d'incendie et de secours du Gers (SDIS 32). Cette convention, conclue dès 2012 et actualisée régulièrement, permet aux agents départementaux engagés comme pompiers volontaires de se rendre disponibles, pendant leur temps de travail, pour intervenir sur le terrain, suivre des formations ou assurer des missions de prévention.

Elle illustre la volonté commune de renforcer la sécurité et la solidarité sur l'ensemble du territoire gersois.

Aujourd'hui, **46 agents du Département** sont également Sapeurs-Pompiers Volontaires. Leur disponibilité, rendue possible grâce à cette convention, représente chaque année plusieurs milliers d'heures consacrées à la protection des Gersoises et des Gersois. Qu'il s'agisse d'interventions d'urgence, de formation ou de mobilisation exceptionnelle (feux de forêt, Jeux Olympiques de Paris), ces femmes et ces hommes incarnent un engagement citoyen remarquable.

Principal financeur du SDIS, le Conseil départemental consacre **9 millions d'euros** à son fonctionnement en 2025.

#### **Le Mot du Président du Conseil départemental**

*« Cette convention traduit, très concrètement, l'engagement de notre collectivité aux côtés du Service Départemental d'Incendie et de Secours, et surtout aux côtés des femmes et des hommes qui s'investissent chaque jour pour la sécurité des Gersoises et des Gersois »* - **Philippe Dupouy, président du Conseil départemental**